

Syllabus

Module APS 2

Activités de la vie quotidienne

Volée APS automne 2025

Table des matières

1.	Equipe enseignante	1
2.	Présentation du module « Activités de la Vie Quotidienne »	2
3.	Finalités et objectifs généraux d'apprentissage	2
4.	Contenu du module	2
5.	Organisation spatio-temporelle du module	4
6.	Stratégies pédagogiques privilégiées	4
7.	Fréquentation des cours	4
8.	Modalités validations APS2	5
9.	Références bibliographiques	7

1. Equipe enseignante

Responsable du module : Yammise Almeida

Téléphone : +41 21 556 41 20

Courriel : y.almeida@ecolelasource.ch

Le contenu de chaque thématique de cours du module est coordonné par un·e enseignant·e de référence (voir tableau au point 5 « Organisation spatio-temporelle du module »).

Dans un souci de représentation de toutes les professions du domaine de la santé, les intervenant·es sont issu·es de différentes filières professionnelles dont : la diététique, l'ergothérapie, la physiothérapie et les soins infirmiers.

2. Présentation du module « Activités de la Vie Quotidienne »

Le module Activités de la Vie Quotidienne (AVQ) représente environ 25% de l'unité de cours. Il apparaît dans les planifications sous la dénomination **APS2 Activités de la vie quotidienne**.

L'intention pédagogique du module est de proposer une stratégie de l'accompagnement des AVQ qui intègre la définition de la santé de l'OMS comme étant : « ... un état de complet bien-être physique, mental et social, et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La notion d'accompagnement, elle, est proposée sous l'angle de Philippe Bagros qu'il définit comme « D'être le témoin solidaire du cheminement d'un autre » et est entourée de différents **concepts** et **règles** (hygiène, pudeur, sécurité, etc.) permettant d'offrir des soins de qualité et de donner du sens à sa pratique professionnelle.

Ce module permet à l'étudiant·e· d'acquérir les connaissances et habiletés de base nécessaires à l'accompagnement aux AVQ/AIVQ (Activités Instrumentales de la Vie Quotidienne) des usager·ères de soins, aux différents âges de la vie.

3. Finalités et objectifs généraux d'apprentissage

La finalité du module est de permettre à l'étudiant·e d' :

- Accompagner les usager·ère·s dans les AVQ en prenant en compte leurs besoins d'autonomie et de confort dans le cadre des tâches qui lui seront confiées.

Les objectifs généraux d'apprentissage sont d' :

- Utiliser les concepts d'accompagnement, d'autonomie, d'indépendance/de dépendance, et de besoins pour guider ses interventions auprès des usager·ère·s.
- Utiliser les concepts de santé, de maladie et de handicap pour comprendre et orienter ses interventions.
- Assurer les soins aux usager·ères selon les règles d'hygiène, de confort, de sécurité, d'efficience et d'économie.

4. Contenu du module

Le module s'appuie sur différents concepts utilisés dans le domaine de la santé tels que : l'autonomie, la dépendance, l'indépendance, le handicap, la santé, la maladie, le deuil, la pudeur et l'intimité, les critères de qualité de soins. L'enseignement de ces savoirs vise à comprendre la situation de santé de l'usager·ère et à l'accompagner adéquatement dans ses activités de la vie quotidienne.

Ce tableau présente les thématiques de cours, la forme, l'intervenant-e référent-e ainsi que le temps d'enseignement.

Thèmes de cours	Forme du cours	Intervenant-e de référence	Heures d'enseignement
Concept santé et AVQ	Conférence	M. Pythoud	2.25
Intégration concepts santé et AVQ	Séminaire	M. Pythoud et Mme Deprez	3.5
Rapport au corps	Conférence	Mme Corona-Lobos	3.5
Soins d'hygiène	Conférence	M. Rashiti	1.5
Soins d'hygiène I et II	Laboratoire clinique	M. Rashiti	7
Nutrition - alimentation	Conférence	Mme Ghezai	1.5
Soins et alimentation : une pratique interdisciplinaire	Laboratoire clinique	Mme Almeida	3.5
Handicap	Conférence	Mme Pajor	1.5
Moyens auxiliaires	Conférence	Mme Pajor	1.5
Moyens auxiliaires en lien avec la mobilité	Laboratoire clinique	Mme Monin	3
Moyens auxiliaires en lien avec les AVQ	Laboratoire clinique	Mme Monin	3
Animation et rôle occupationnel	Séminaire	M. Roche	3
Evaluation des activités de la vie quotidienne	Séminaire	M. Roche / Mme Francescotti	3
AVQ pédiatriques	Laboratoire clinique	Mme Zoni	3.5
AVQ en contexte spécifique			
Attachement et deuil	Conférence	Mme Aguet	2.75
Accompagner la famille / les proches en cas de décès	Séminaire	M. Pittet	2.75
Prothèses auditives : une ouverture au monde	Séminaire	Mme Ladouce	1.5
L'autisme au quotidien	Séminaire	Mme Steffen	1.5
Mise en situation intégrative			
Analyse de situations	Séminaire	M. Rashiti/ Mme Almeida	2.75
Accompagnement postopératoire PTG	Laboratoire clinique	Mme Qalla Widmer	3.5
Accompagnement AVQ 1 ^{er} jour en EMS	Laboratoire clinique	M. Rich	3.5
Synthèse - Préparation à la validation	Séminaire	M. Rashiti/ Mme Almeida	4
TOTAL			65 heures

5. Organisation spatio-temporelle du module

Le module se déroule sur l'entier de l'année académique. Les documents de cours et consignes de travail sont transmis aux étudiant·es, soit sur intranet (MOODLE) dans la valise du module APS 2, soit directement lors des cours et laboratoires cliniques.

L'étudiant·e est attentif·ve aux lieux où se dispensent les cours. Ceux-ci peuvent avoir lieu sur 3 sites de Lausanne à savoir :

- L'institut et Haute Ecole de la Santé La Source, site avenue Vinet 30.
- L'institut et Haute Ecole de la Santé La Source, site de Beaulieu.
- La Haute Ecole de travail social et de la santé, HETSL, chemin des Abeilles 14.

Pour tous les laboratoires cliniques ayant lieu à l'hôpital simulé de la Haute Ecole de la Santé La Source, la tenue professionnelle est **obligatoire**. Elle doit remplir tous les critères requis nommés dans le document institutionnel intitulé « [Recommandations concernant la tenue](#) ».

Pour les laboratoires cliniques ayant lieu à l'HETSL, l'étudiant·e doit être en tenue confortable.

6. Stratégies pédagogiques privilégiées

Le module privilégie l'interdisciplinarité et l'alternance de cours théoriques et pratiques.

Les séminaires visent l'exploitation des connaissances lors d'accompagnement des usager·ères de soins en situation particulière (par exemple : deuil, animation, rôle occupationnel, etc.).

Les laboratoires cliniques sont dispensés en groupes de 8 à 12 étudiant·es. Ils permettent l'acquisition des habiletés d'accompagnement aux activités de la vie quotidienne en contexte de soins simulés. Par leur participation active, les étudiant·es expérimentent le vécu de certain·es professionnel·les de la santé et le ressenti des usager·ères de soins. Dans ce contexte, les étudiant·es démontrent leurs attitudes professionnelles.

Un travail de préparation aux laboratoires cliniques est demandé. La participation aux activités des laboratoires cliniques est essentielle pour une bonne préparation au stage socio-sanitaire.

7. Fréquentation des cours

En référence à l'article 8 de la Directive sur la formation en année propédeutique santé du 14 septembre 2020, qui stipule que « **la fréquentation des modules de cours et des stages est obligatoire** », le contrôle des présences est mis en place de la manière suivante :

- Contrôle aléatoire des présences lors des cours en auditoire.
- Contrôle **systématique** des présences pour les cours en séminaires et laboratoires cliniques.

En cas d'absences répétées, l'étudiant·e est convoqué·e par responsable du programme APS. Des sanctions disciplinaires peuvent être prises (article 8 de la directive de formation du 14 septembre 2020).

8. Modalités validations APS2

Intention de la validation

L'étudiant·e présente une analyse d'une aide à une activité de la vie quotidienne (AVQ) ou une activité instrumentale de la vie quotidienne (AIVQ) ou une activité de type animation, réalisée en stage, en prenant en compte les besoins de l'utilisateur·ère de soins. L'étudiant·e explique et justifie son intervention à l'aide des concepts/thématiques étudiés dans le module.

Modalités

La validation du module APS 2 est un travail individuel sous forme d'une présentation orale pour une durée de 10 minutes et 5 minutes de questions par les évaluateur·rices.

La validation a lieu à la semaine 20 selon l'horaire de passage communiqué par le responsable de module sur Moodle APS 2.

Forme

Présentation orale de 10 minutes et 5 minutes de questions par les évaluateur·rices.

Consignes de réalisation

Durant l'année, par les différentes activités d'apprentissage, l'étudiant·e est amené·e à réfléchir aux concepts/thématiques enseignés en regard de la personne et de ses Activités de la Vie Quotidienne ou Activités Instrumentales de la Vie Quotidienne. Un support visuel de type Powerpoint ou autre est demandé afin de faciliter la compréhension du discours.

L'étudiant·e choisit une situation d'un·e usager·ère (patient·e, client·e, résident·e, enfant) rencontrée lors de son stage dans le monde socio-sanitaire. Il·elle décrit cette situation, analyse la réalisation de l'intervention d'aide à l'AVQ, à l'AIVQ ou l'animation en regard des besoins de l'utilisateur·ère de soins et des thématiques/concepts étudiés dans le module à savoir :

- | | |
|------------------|--------------------------------|
| - Accompagnement | - Maladie |
| - Autonomie | - Critères de qualité de soins |
| - Dépendance | - Pudeur |
| - Indépendance | - Intimité |
| - Besoin | - Attachement et deuil |
| - Suppléance | - Accompagnement au décès |
| - Santé | - Handicap |

Au terme de sa réflexion, il·elle procède à l'auto-évaluation de l'intervention réalisée auprès de la personne accompagnée en y intégrant une perspective professionnelle.

Critères d'évaluation

Critères	Ce qui est attendu/indicateurs et nombre de points	Nombre de points
Qualité de présentation de la situation de soins	La description de la situation de soins inclut : - L'histoire de vie et de santé de la personne (1point) - Le motif d'admission dans l'institution socio-sanitaire du stage (1point) - Les difficultés d'indépendance, d'autonomie, et les ressources de la personne lors de la rencontre avec elle (2points) - Le·s besoin·s prioritaire·s de la personne (1point)	/ 5 pts
Pertinence de l'analyse de l'intervention réalisée	- La description d'une intervention menée avec l'utilisateur·ère est brièvement présentée (1point) - Le choix d'au moins 2 éléments théoriques est expliqué en regard de la situation rencontrée et de l'intervention (2points) - Ces 2 éléments théoriques sont clairement définis, avec au moins une référence écrite et nommée (2points) - L'analyse démontre la compréhension des concepts mobilisés (3points) - L'analyse prend en compte les besoins prioritaires de la personne (1point)	/ 9 pts
Qualité de l'autoévaluation	- Au terme de l'analyse, une critique de l'intervention effectuée est présentée (2points) - Une mise en perspective professionnelle est expliquée (1point)	/ 3 pts
Qualité de la présentation	- La présentation orale est structurée et organisée (1point) - Les propos sont clairs (0.5point) - Le vocabulaire est précis et professionnel (0.5point) - Le support visuel facilite la compréhension des évaluateurs·rices (0.5point) - Le temps imparti est respecté (0.5point)	/ 3 pts
	TOTAL DES POINTS	/ 20 points

Echelle de notation

Le total des points obtenus est converti en lettre selon la répartition suivante :

A : de 19.5 à 20 points

D : de 13.5 à 15 points

B : de 17.5 à 19 points

E : de 12 à 13 points

C : de 15.5 à 17 points

F : < 12 points

En cas de F, le module est échoué. L'étudiant·e a le droit à une remédiation selon les modalités du descriptif du module et le règlement des études.

En cas d'absence non justifiée par un certificat médical ou de retard lors de la validation, le module n'est pas validé, la note F est attribuée.

Remédiation

En cas d'échec, la remédiation a lieu à la semaine 27 selon les mêmes modalités que lors de la validation.

9. Références bibliographiques

- Bagros, P. (2009). *Abécédaire des sciences humaines en médecine* (2^{ème} éd.). Ellipses.
- Ball, J., & Binder, R. (2003). *Soins infirmiers en pédiatrie*. Renouveau Pédagogique Inc.
- Baudat, N., (2016). *Précis de nutrition* (2^{ème} éd.). Lamarre.
- Dotte, P. (2009). *Méthode de manutention des malades*. (8^{ème} éd.). Maloine.
- Lindström, B., & Eriksson, M. (2012). *La salutogenèse. Petit guide pour promouvoir la santé*. PUC.
- OMS (2020). *Définition de la santé*. <https://www.who.int/fr/about/who-we-are/constitution>
- Rioufol, M.O., & Poirier-Level, C. (2016). *Fiches de soins pour l'aide-soignant*. (6^{ème} éd.). Elsevier Masson SAS.